



Discours de Monsieur Christian ESTROSI

Ministre chargé de l'Industrie

à l'occasion de la visite de la Chocolaterie Cantalou (Groupe CEMOI)

Perpignan (66) le 3 août 2010

Mme le député Jacqueline Irlès, UMP

M. le député Fernand Siré, UMP

Mme Danièle Pagès, Maire Adjoint déléguée de Perpignan,

M. Louis Carles, Maire de Torreilles, vice-président de la Communauté d'Agglomération Perpignan-Méditerranée

M. Pierre Estève, vice-président du Conseil général

M. le Préfet Jean-François Delage,

M. Dubois, (Directeur général adjoint de CEMOI),

1. Permettez-moi de vous dire la satisfaction que représente, pour un Ministre de l'Industrie, le fait de visiter un site de production aussi exceptionnel :

- Exceptionnel par son histoire et par son savoir-faire, qui remonte à près de deux siècles et qui fait aujourd'hui de CEMOI le dernier grand chocolatier indépendant français et le seul à maîtriser la totalité de sa filière, depuis la culture des fèves de cacao jusqu'à la fabrication du produit fini sous toutes ses formes, chocolat en tablette ou en poudre, ainsi qu'articles de confiserie.
- Exceptionnel par sa taille puisque l'entreprise CEMOI est le tout premier chocolatier français et figure parmi les 3 premiers chocolatiers européens avec ses 700 millions d'euros de chiffre d'affaires et ses 3 000 salariés ;
- Exceptionnel aussi par les perspectives qu'ouvre ce nouveau site de production, à la fois en matière de chiffre d'affaires, puisque CEMOI prévoit d'y produire environ 20% de la production européenne du groupe, et en matière de ressources humaines puisqu'il représente d'ores et déjà 350 emplois. Dans cet investissement de 53 M€ décidé par le groupe CEMOI, je vois aussi une marque de confiance dans la qualité du « made in France » puisque l'entreprise a décidé de **rapatrier ici, en 2009, les activités de production qui étaient implantées à Barcelone.**

- Exceptionnel, enfin, ce site l'est par sa volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable puisque l'usine a été construite selon des normes Haute qualité environnementale (HQE) et intègre notamment une installation de production d'énergie photovoltaïque avec 11 000 m² de panneaux photovoltaïques. Grâce à ces installations, ce sont 1 750 tonnes de rejet de CO² dans l'atmosphère qui sont épargnées chaque année.

2. Ce site exceptionnel est aussi un site précurseur puisqu'il illustre, à bien des égards, le nouveau départ que le Gouvernement veut faire prendre à la politique industrielle française.

Notre conviction, c'est que l'industrie française a un avenir et que notre pays n'est pas condamné à subir éternellement les délocalisations et la désindustrialisation de notre territoire. C'est que notre industrie peut être plus forte si elle parvient à se fédérer autour de règles et d'objectifs communs. C'est que notre pays peut être plus compétitif s'il fait le pari de l'innovation qui seule, donnera à notre industrie le pas d'avance dont elle a besoin.

2.1 Ce pari de l'industrie, nous l'avons fait au plus fort de la crise, dès septembre 2008, au moment où le risque était le plus élevé pour nos entreprises industrielles :

- Avec les mesures de soutien au crédit via OSEO qui ont permis de soutenir 18 000 entreprises ont été soutenues en permettant l'obtention de 2,5 milliards d'euros de prêts. Ainsi, en 2009, ce sont près de 26 millions d'euros de soutien à l'innovation qui ont été délivrés via Oseo pour les entreprises de votre département des Pyrénées orientales.
- Avec les prises de participation du fonds stratégique d'investissement (FSI), qui a engagé plus de 2,3 milliards d'euros (à début juillet 2010) dans le capital d'entreprises innovantes, notamment 1,5 milliards directement dans 35 entreprises soit 50 000 salariés concernés en France) et 650 millions dans des fonds dédiés (ex : 50 millions dans Innobio).
- Avec des mesures fiscales particulièrement incitatives : je veux citer notamment le crédit d'impôt recherche, le plus attractif du monde, dont le remboursement anticipé sera maintenu en 2011 pour les PME et, naturellement, la Réforme de la taxe professionnelle. Rien que pour les entreprises de votre département des Pyrénées orientales, ce sera 49 millions d'euros d'économisés !

Au-delà du plan de relance, tout est fait pour doper l'innovation et la compétitivité de nos entreprises.

- La politique des pôles de compétitivité constitue un élément déterminant de notre stratégie de soutien à l'innovation. Elle bénéficie, pour la seule période 2009-2012, d'un financement total d'1,5 milliards d'euros.
- Pour la seule région Languedoc-Roussillon 15 millions d'euros au titre du fonds unique interministériel (FUI) depuis ma prise de fonction en juin 2009 ont co-financé des projets de R&D impliquant au moins un des quatre pôles de compétitivité, DERBI, EUROBIOMED, Q@LIMED et TRIMATEC (sur les écotecnologies et notamment biomasse).

Enfin l'emprunt national nous donne les moyens d'une politique industrielle d'avenir forte.

Ce sont au total plus de 17 milliards d'euros d'investissements qui impacteront directement ou indirectement l'industrie avec :

- La constitution d'écosystèmes d'excellence pour l'innovation pour 3,9 milliard d'euros dont 3 Milliards pour les instituts de recherche technologie et les instituts d'excellence, 500 millions pour les pôles de compétitivité et 400 millions pour le fonds d'amorçage.
- Le développement de filières industrielles porteuses pour 12,4 milliards d'euros.
- Et bien sûr, le financement des mesures des Etats Généraux de l'Industrie pour 1 milliard d'euros.

Ce volontarisme sans faille connaît ses premiers résultats avec le début de la sortie de crise.

- Les commandes industrielles ont progressé de 10% par rapport au point bas atteint au 2ème trimestre 2009, la production industrielle s'est accrue de 6% et le chiffre d'affaire de l'industrie est en nette amélioration avec +4%.
- Nous pouvons dire aujourd'hui que l'industrie a rattrapé en un an environ un tiers de la baisse d'activité liée à la crise !

2.2 Ce nouveau départ, nous avons voulu qu'il soit le lancement d'une véritable stratégie industrielle, celle que nous avons définie dans le cadre des Etats généraux de l'Industrie.



Pendant quatre mois, à la fin de l'année dernière et au début de cette année, nous avons mis ensemble autour de la table tous les acteurs du monde industriel pour réfléchir à une stratégie commune.

Sur les 23 mesures présentées en mars dernier par le Président de la République à l'issue des EGI, 21 sont déjà opérationnelles ou en cours de mise en œuvre ; les deux dernières étant en préparation technique dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances.

C'est le cas, notamment, du dispositif d'aide à la réindustrialisation dont j'ai particulièrement plaidé la cause auprès du Président de la République.

Opérationnel depuis le 8 juillet dernier, ce dispositif dispose d'une enveloppe globale de 200 million d'euros et permet de co-financer jusqu'à 60% de l'investissement des PME et des ETI qui veulent réinvestir en France et y créer des emplois. Au cours des trois prochaines années, il devra permettre de soutenir une quarantaine de projets de réindustrialisation et la création de 5 000 emplois.

Il vient compléter les mesures mises en place par les pouvoirs publics, qu'il s'agisse des collectivités territoriales mais aussi de l'Etat : je pense notamment à la Prime d'aménagement du territoire (PAT) de 486 000 euros dont vous avez bénéficié en 2007.

Parmi les mesures-phares de ces Etats généraux de l'Industrie, je veux également citer la nomination d'un médiateur de la sous-traitance, en la personne de Jean-Claude Volot, qui assure la convergence d'intérêts entre les entreprises donneuses d'ordre et leurs sous-traitants.

Et puis, dans un secteur comme le vôtre où la réglementation communautaire fait l'objet de si nombreuses discussions, je veux rappeler également que nous pouvons nous appuyer désormais sur un ambassadeur de l'Industrie qui sera notre relais auprès des institutions communautaires.

3. Cette nouvelle donne industrielle est être aussi un nouvel élan pour votre filière de l'agro-alimentaire.

La mise en place de comités stratégiques de filières constitue l'une des toutes premières priorités de la Conférence nationale de l'industrie que j'ai installée il y a quelques semaines.

Seul le prononcé fait foi

4

Ce sont ces comités qui, secteur par secteur, chercheront à définir une stratégie commune pour les entreprises industrielles présentes sur le territoire français.

Il va de soi que le secteur agro-alimentaire figure parmi les 11 filières stratégiques sur lesquelles nous voulons concentrer tous nos efforts.

C'est en effet le premier secteur industriel français, occupant la seconde place mondiale derrière les Etats-Unis, avec 154 milliards d'euros de CA, 420 000 salariés, ce qui en fait le deuxième employeur français après l'industrie mécanique et une contribution déterminante à la balance du commerce extérieur français.

Je vous l'annonce nous installerons avec Bruno LEMAIRE le comité stratégique filière agroalimentaire et agro-industries dès cet automne.

Pour la première fois, industriels, fédérations professionnels, partenaires sociaux et pouvoirs public bâtiront au quotidien la stratégie de cette filière dans un esprit partenarial.

De plus, 300 millions d'euros permettront aux projets communs structurants entre grands groupes et PME sous-traitantes de voir le jour à court terme. Cela concerne naturellement l'agro-alimentaire et votre région et je suis également ci pour vous dire de vous mobiliser dès maintenant.

- En effet 69 millions d'euros issus de l'Emprunt national. généreront un effet de levier avec le co-investissement privé, notamment des grands groupes « têtes de filières », permettant de financer 300 millions d'euros de projets.
- Il faut aller vite car il y a une forte attente des PME dans nos régions : un appel à projet sera lancé dès fin septembre.
- Dans nos 22 régions, les meilleurs projets seront retenus autour de 4 axes : unités industrielles partagées, l'accompagnement stratégique des PME, mise en place d'outils de services collaboratifs, et nouveaux fonds sectoriels.

Par ailleurs, 231 M€ au titre de l'enveloppe politique de filières de l'emprunt national seront également mobilisés pour l'action d'OSEO en faveur du financement et du développement des entreprises des 11 filières stratégiques identifiées, permettant de soutenir environ 5 000



entreprises par an avec un suivi par filière. Pour chaque filière, OSEO désignera un correspondant expert, chargé de la coordination avec leurs financeurs

*

Mesdames et Messieurs,

A travers votre entreprise, j'ai voulu saluer une certaine image de l'industrie française, faite d'excellence, de tradition, mais aussi de modernité et de dynamisme.

C'est cette industrie que nous voulons faire vivre et prospérer, parce que nous croyons que son destin est irrémédiablement lié à celui de notre territoire.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi